



Déroulement à la catégorie B et BEA du permis de conduire

Les enjeux de la formation :

L'automobile est un moyen de transport indispensable dans notre société. Il permet de se déplacer de manière autonome pour le travail, les études ou encore les loisirs. Pouvoir se déplacer en toute sécurité est important. L'implication des conducteurs débutants dans les accidents restent conséquentes. Les programmes de formations à la sécurité routière permettent d'apprendre à se déplacer avec une meilleure appréhension des difficultés de la route et dans diminuer les risques. L'apprentissage doit en être d'autant plus exigeante.

Apprendre à maîtriser les compétences sur les savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Le déroulement de la formation :

De manière évolutive vous apprendrez à manipuler la voiture et à circuler dans un maximum de situations et de configurations. Comprendre et mettre en applications les règles de code, les coutumes liées à sécurité, les risques et les limites. Les points qui y sont traités sont les influences des lois physique, psychologiques et physiologique.

Le programme de la formation à la conduite est divisé en 4 compétences, dans lesquelles vous aurez une grille de sous-compétences associées à atteindre. L'enseignant est là pour vous guider et vous conseiller. Il effectuera des évaluations au fur et à mesure de votre apprentissage, et en vous précisant les critères à acquérir. Cela permettra d'en voir vos points forts et les points à faire évoluer, grâce à ce soutien tout en vous favorisant l'auto-évaluation. Ces implications vous aideront dans une démarches objectives de vos motivations, objectifs et de vos limites.

Ces acquisitions vous apporteront une clarté des savoirs comportementaux technique et environnementaux. Cela vous portera sur une évolution et une autonomie à la conduite et devenir citoyen de la route autonome et responsable. Les évaluations des compétences vous emmèneront progressivement sur les épreuves de l'examen du permis de conduire.

Votre Enseignant pourra une fois vos compétences acquises, vous présentez à l'examen de conduite.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique du permis de conduire est effectué par un inspecteur des services des Permis de conduire. Le temps d'examen est de 32 minutes. Il s'appuie sur les textes réglementaires et les instructions données. C'est davantage un bilan de toutes vos compétences, vos capacités à déceler le contexte de la circulation et à s'adapter sa conduite en conséquence. L'échange est possible avec l'inspecteur.

L'ensemble sera présenté de cette manière :

Accueil de l'élève- candidat, présentation de la pièce d'identité, saisie informatique, et rappel des critères de l'évaluation :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier (durée 25 minutes)
- réaliser deux manœuvres différentes : pour un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière.
- Suivre un itinéraire ou se rendre sur une destination préalablement établie de manière autonomie (5 minutes)
- vérification intérieur ou extérieur et une question gestes de secours
- respecter les limitations de vitesses et les règles de code
- de ne pas gêner la circulation
- d'être courtois et de respecter tous les usagers y compris les plus vulnérables.

A la fin du parcours l'inspecteur retranscrit de façon formelle le bilan de compétences sur une grille d'évaluation.